



Conseil économique et social

Distr. limitée
4 mars 2016

Français
Original: anglais, français,
russe

Commission économique pour l'Europe

Comité exécutif

Quatre-vingt-troisième réunion

Genève, 14 mars 2016

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

Décisions relatives au Comité du logement et de l'aménagement du territoire

Décision approuvant le renouvellement du mandat et des termes de référence du Groupe consultatif du marché immobilier dans le cadre du Comité du logement et de l'aménagement du territoire

Contexte

1. Lors de sa soixante-quinzième session (Genève, 8–9 octobre 2014), le Comité du logement et de l'aménagement du territoire a adopté et a recommandé au Comité exécutif d'approuver le mandat et les termes de référence révisés du Groupe consultatif du marché immobilier (ECE/HBP/2014/5) pour la période 2015–2016.
2. Le Comité exécutif, lors de sa soixante-treizième réunion du 14 novembre 2014, a approuvé le renouvellement du mandat et les termes de référence révisés du Groupe jusqu'au 31 décembre 2016.
3. Lors de sa soixante-seizième session (Genève, 14–15 décembre 2015), le Comité du logement et de l'aménagement du territoire a recommandé au Comité exécutif d'approuver le renouvellement jusqu'à 2018 du mandat et des termes de référence du Groupe consultatif du marché immobilier figurant dans l'annexe du document ECE/EX/26.

Projet de décision

4. Le Comité exécutif approuve par le présent document le renouvellement du mandat et des termes de référence du Groupe consultatif du marché immobilier jusqu'à la fin de 2018, comme convenu par le Comité du logement et de l'aménagement du territoire et tels qu'ils figurent dans l'annexe du document ECE/EX/26.
-